



## Info municipale de Saint-Irénée

4 mai 2009

[www.saintirenee.ca](http://www.saintirenee.ca)

### MONSTRES DOMESTIQUES ET ORDURES MÉNAGÈRES

La municipalité informe les usagers de son territoire que la cueillette des **MONSTRES DOMESTIQUES** s'effectuera **LUNDI** le 11 mai 2009. Les **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION** ne seront pas ramassés. En ce qui concerne les pneus, **SEULEMENT QUATRE** seront acceptés par résidence.

Prendre note que la cueillette des ordures ménagères reprendra son horaire habituel, soit **une fois par semaine** à compter du lundi 11 mai 2009. N'oubliez pas que les ordures du lundi 18 mai 2009 sont reportées au mardi 19 mai 2009 en raison de la Fête des Patriotes.



### INFO IMPORTANTE AU RÉSEAU (STATION DE POMPAGE)

Depuis quelques mois, les employés de la municipalité ont constaté que suite au nettoyage des stations de pompage, de plus en plus d'objets sont retrouvés dans les pompes, ce qui entraîne des coûts très **IMPORTANTES** à la municipalité.

Les pompes doivent être sorties à toutes les semaines étant donné qu'elles sont bloquées par des vadrouilles, torchons, etc., tandis qu'en d'autre temps elles sont nettoyées mensuellement. La municipalité semble d'avis qu'il pourrait s'agir d'acte volontaire. Vous êtes donc sollicités à nous faire part des informations que vous pourriez nous fournir relatif à ses méfaits. Bien entendu que ces informations seront traitées confidentiellement.

### MESSAGE DE PRÉVENTION - BRÛLAGE PRINTANIER

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable. Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Ces activités vous sont familières? Avant d'allumer, lisez ce qui suit...



Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou celui du voisin. En mettant en pratique ces quelques conseils, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt. Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir l'autorisation (permis) d'allumer un feu en communiquant au 418-452-1142 ou le 418-633-6888.

S'il est possible de faire un feu:

- allumer le feu dans un endroit dégagé, sur sol minéral;
- éviter de brûler lors de grand vent et avoir sur place les moyens appropriés afin d'intervenir promptement.

### AVIS D'ÉBULLITION

Veuillez prendre note que les résidents desservis par le réseau d'aqueduc municipal doivent faire bouillir l'eau pendant une minute avant de la consommer et ce, jusqu'à avis contraire.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Prendre note que l'inspecteur en bâtiment reprendra ses visites en ce qui a trait à la conformité des fosses septiques à compter du 11 mai prochain.

### CRÉDIT D'IMPÔT – Installations septiques résidentielles

À la lumière des informations qui nous ont été fournies par le ministère des finances, nous vous informons que les travaux de rénovation, de remplacement, d'agrandissement ou de modification d'un puits artésien ou d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées résidentielles (par exemple : une fosse septique avec champs d'épuration ou une nouvelle technologie certifiée B.N.Q.) sont considérés comme des travaux admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles lorsqu'il s'agit de travaux à l'égard du lieu de résidence principale. Les installations de traitement des eaux usées domestiques devront évidemment être conforme au règlement Q-2, R.8 et avoir fait l'objet d'un permis municipal.

### VOTRE CONSEIL DE FABRIQUE VOUS INFORME

Les marguilliers du Conseil de Fabrique vous lance une invitation! Afin de fraterniser entre membres de notre communauté, ils vous convient à une activité bénéfique au profit de notre Église.

**Dimanche le 7 juin à  
salle municipale pour**



**compter de 9h30, ils vous accueilleront à la  
UN BRUNCH qui se déroulera jusqu'à 12h00.**

Vous voulez vous joindre à eux, alors réservez votre place en vous procurant votre carte au coût de 10\$ pour les adultes et 3\$ pour les enfants de moins de 12 ans, auprès de

Solange Boudreault 418-452-1054  
Dominique Dufour 418-452-1135  
Gaétan Girard 418-452-9291

Lynda Chouinard 418-452-3441  
Richard Gauthier 418-452-1161  
Paul-Emile Tremblay 418-452-3301

Les cartes sont disponibles à compter du 29 avril. Lors de la cueillette de la Capitation, ils en auront en leur possession. Seul, en couple ou en famille vous y ferez des rencontres, c'est assuré. Alors venez-vous amuser en prenant votre petit déjeuner! Bienvenue à tous! Des travaux d'entretien soit, réparation et peinture, devront être faits au clocher et à la toiture de l'Église. Des appels d'offres ont été demandés afin de recevoir des soumissions.



### AMIES FERMÈRES

La réunion mensuelle se tient à tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois. N'oubliez pas, votre présence est nécessaire et stimulante pour le conseil. Mercredi le 6 mai, nous parlerons de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en juin. La date vous y sera transmise. Nous espérons votre présence en grand nombre.

Bienvenue à toutes les Fermières ainsi que les dames qui souhaiteraient joindre les rangs du plus grand regroupement de femmes de la province. On vous attend au 136 rue Principale à 19 hres.

**\*INVITATION AU SPECTACLE\***  
**\*SOIRÉE CABARÉT\***  
**\*THÉÂTRE\* DANSE\* HUMOUR\* MUSIQUE\***



Les élèves de l'École Notre-Dame de Lorette ont préparé un spectacle et aimeraient vous y convier. La représentation aura lieu le 4 juin 2009 à 18h30 et se tiendra au rez-de-chaussée de l'école. Vous utiliserez la porte arrière de l'école. Il n'y a pas de coût d'entrée. Cependant, vous pourrez contribuer monétairement à la caisse des élèves si vous le désirez. Nous passerons le chapeau pendant le spectacle. Bienvenue à tous !

Membres de l'O.P.P. (École Notre-Dame de Lorette)

Marie-Claude Lavoie